



## **LA COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, qui aura lieu, exceptionnellement, le:

Mardi 7 Mai à 19 H 00.  
(Rendez-vous à la Mairie)

Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts sera suivi d'un vin d'honneur.

Le Maire,  
Jean-Luc PORTE

